



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
21 octobre 2019

Conseil de bassin viticole Sud-Ouest

Le Conseil de bassin viticole du « Sud-Ouest », instance de concertation entre les partenaires de la filière, s'est réuni à Toulouse le mercredi 9 octobre 2019 sous la présidence d'Etienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne. Cette séance a notamment été marquée par le renouvellement des membres du conseil de bassin pour cinq ans et par la présentation du plan stratégique de la filière vitivinicole face au changement climatique.

Un conseil renouvelé pour cinq ans

Le conseil de bassin viticole du Sud-Ouest est renouvelé pour 5 ans. Présidé par le préfet de région, il comprend 21 représentants de la profession viticole, 12 représentants de l'administration ainsi que des personnalités qualifiées. Christophe BOU et Joël BOUEILH ont été élus pour représenter le conseil de bassin au conseil spécialisé vin de FranceAgriMer. Christophe BOU a également été élu vice-président du conseil de bassin.

Les deux nouveaux élus ont affirmé leur engagement à respecter et défendre la diversité des vignobles du bassin dans le souci permanent du collectif « Sud-Ouest ».

Plan stratégique de la filière vitivinicole face au changement climatique : la filière vitivinicole va de l'avant

Didier JOSSO, délégué filière vin à FranceAgriMer, a présenté la réflexion engagée depuis plusieurs années (sous la coordination de l'INRA) sur le sujet majeur du changement climatique.

La stratégie nationale est articulée autour de 8 domaines : approfondir la connaissance des zones de production, agir sur les conditions de production, favoriser un matériel végétal de qualité, agir sur les pratiques œnologiques, s'adapter aux évolutions du marché, soutenir la recherche et le transfert d'innovation, contribuer à l'atténuation du changement climatique, communiquer et former.

Ces axes de stratégie sont désormais soumis aux professionnels de chaque bassin de production. L'Interprofession des vins du Sud-Ouest coordonnera ce travail à l'échelle du bassin Sud-Ouest en associant l'ensemble des partenaires. Les spécificités du bassin, les actions et les résultats déjà obtenus en la matière devront être identifiés.

Contacts Presse

DRAAF Occitanie
Anne BERNACHON
☎ 06.99.96.81.08
☎ 05.61.10.61.12

Marie LATREILLE DE
FOZIERES
☎ 06.45.89.72.16
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

communication@occitanie.gouv.fr

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

Récolte 2019 : de très bonnes conditions de vendange

Les conditions optimales de vendange laissent présager un excellent millésime pour l'ensemble des vignobles du Sud-Ouest.

Concernant les volumes, la récolte devrait être au niveau de la moyenne quinquennale à environ 2,5 Mhl, soit une baisse en volume de 10 à 15% par rapport à 2018. Dans le département du Lot, la récolte sera en forte baisse en raison des fortes gelées du printemps.

Plan stratégique de filière vin : le bassin Sud-Ouest poursuit sa mise en œuvre

Cette séance du conseil de bassin a été l'occasion pour les professionnels de présenter les résultats de ses travaux sur deux thématiques :

- le travail réalisé dans le cadre du programme Valovitis sur la recherche de cépages oubliés ou la caractérisation en termes de potentialités de cépages autochtones non usités ;
- la réalisation de l'atlas de la biomasse vitivinicole du bassin en partenariat avec l'Ademe.

Ce travail de mise en œuvre du plan stratégique se poursuit au quotidien sur les autres thématiques.

Organisation Commune du marché vitivinicole : une campagne complexe

L'année 2019 est marquée par une faible superficie de plantation demandée dans le cadre de l'aide à la restructuration du vignoble (-33% par rapport à 2018) et par la difficulté de paiement de l'intégralité de l'enveloppe financière nationale (280,5M€) dédiée à la filière au 15 octobre 2019.